

SQUEEZER

Conditions Générales de Vente

La Société Squeezer, société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de 1500 euros, dont le siège social est situé 59 Rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 533 814 620, représentée par son Gérant, Monsieur Grégory PEZARD (ci-après « Squeezer », le « Vendeur » ou la « Société »), est titulaire des droits de propriété intellectuelle sur le service de pressage de supports Vinyle, CD, DVD et K7, et autres objets publicitaires, accessibles à partir du nom de domaine <https://www.squeezer.fr> (ci-après le « Site »).

Article 1 Définitions

Dans le cadre des présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») :

- le terme Client(s) signifie le client (consommateur particulier ou professionnel) de Squeezer
- le terme Partie(s) signifie le Client et/ou la Société
- le terme Prestation(s) signifie l'ensemble des prestations qui seront exécutées par Squeezer pour le Client, telles que : le conseil, les devis, le mastering, la fourniture des codes de téléchargements, le suivi de commande, la fabrication (l'impression et le pressage) et l'envoi via le fabricant partenaire de Squeezer, la société Optimal Media GmbH
- le terme Produit(s) signifie les supports et emballages qui seront livrés au Client après l'exécution des Prestations
- le terme Support(s) signifie tout support d'enregistrement comme par exemple : Vinyle, CD, DVD, K7 fournis par Squeezer au Client dans le cadre de l'exécution des Prestations.

Article 2 Généralités

Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de commande, des présentes CGV, et déclare les accepter sans réserve. Il appartient au Client de les consulter et de les accepter avant toute commande, les CGV en vigueur étant celles figurant sur le Site au jour de la commande et jointes à l'emai de confirmation de commande.

Elles régissent les relations contractuelles entre la Société et ses Clients, qui les acceptent sans réserve.

Sauf dérogation préalable, expresse et écrite, les CGV prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document.

Elles sont susceptibles d'être modifiées à tout moment par la Société.

La Société se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif à une commande antérieure.

Article 3 Contrat

Le contrat est conclu entre les Parties (i) lors de l'envoi au Client de l'accusé de réception de la commande, ou (ii) lors de l'acceptation sans réserve et signature du devis et du contrat envoyé par email par la Société.

Les Prestations exécutées par la Société sont uniquement celles décrites dans le contrat lors de la commande.

Les présentes CGV définissent les conditions d'exécution des Prestations par la Société. Ces CGV font partie intégrante de toute commande passée par le Client ou de tout contrat conclu par la Société avec un Client. Le Client déclare en avoir pris connaissance et les avoir acceptées avant de passer commande ou de conclure le contrat.

Par conséquent, le fait pour le Client de signer un bon de commande, d'accepter un devis, ou de conclure un contrat avec la Société vaut acceptation sans réserve des présentes CGV.

Le fait que la Société ne se prévale pas des CGV à un moment donné ne peut en aucun cas être synonyme d'une quelconque renonciation à s'en prévaloir plus tard.

Article 4 Processus de la commande et envoi d'informations par le Client

Les commandes s'effectuent :

- Sur Internet, via le site <https://www.squeezer.fr>
- Par email, via l'adresse office@squeezer.fr ou order@squeezer.fr
- Par téléphone, du Lundi au Vendredi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h30, au +33 (0)9 50 14 23 28
- Par courrier adressé à la Société :

Squeezer
59 Rue Jean-Pierre Timbaud
75011 Paris – France

Après réception du bon de commande sur notre Site et/ou accord suite à devis dûment signé par le Client, nous lui envoyons le montant à payer et les informations relatives aux visuels et contenus audio dont nous avons besoin.

L'envoi d'un bon de commande signifie que le Client accepte les prix et quantités commandées.

Afin d'exécuter ses Prestations, la Société pourra demander au Client :

- de lui fournir l'ensemble des informations nécessaires à l'exécution de ses Prestations
- de lui prouver qu'il a bien procédé au paiement d'éventuels droits qui seraient susceptibles d'être exigés par des sociétés de gestion collective de droits
- de lui prouver qu'il dispose bien des droits d'auteur sur l'œuvre pour laquelle il fait appel à la Société

En cas de non conformité des données envoyées par le Client, la Société pourra exiger qu'il procède à l'envoi de nouvelles données conformes, à ses frais, avant de valider la commande.

Les Produits sont lancés en fabrication après versement d'un acompte de 60 % de la commande, dans les conditions définies aux articles 8, 9 et 10 des présentes CGV.

Toute commande lancée en production par la Société ne pourra pas être annulée, et devra être réglée en totalité à réception par le Client.

Article 5 Bon à tirer et tests pressing

Dans certains cas, un bon à tirer et/ou un/des test(s) pressings pourront être créés par la Société, avant la validation de la commande et l'exécution de ses Prestations.

Ce bon à tirer et/ou ce(s) test(s) pressing devront être acceptés par le client avant le lancement de la production de la commande, ce qui dégage la Société de toute responsabilité pour toute erreur qui n'aurait pas été rectifiée.

Tout changement entraîné par une demande du Client, qui entraînerait la réalisation d'un nouveau bon à tirer et/ou un/des test(s) pressings, sera susceptible d'être facturé par la Société au Client.

A défaut de bon à tirer ou de test pressing, la responsabilité du Client est entière et la responsabilité de la Société n'est pas susceptible d'être retenue.

Le Client est informé que des variations peuvent intervenir entre le bon à tirer, le test pressing et la commande telle que livrée, variations qui ne sauraient en aucun cas entraîner ni un refus de la commande par le Client, ni une quelconque remise, ni le prononcé de dommages et intérêts.

Article 6 Informations Nominatives

Les informations nominatives concernant le Client sont nécessaires à la gestion de ses commandes et aux relations commerciales qui lient le Client et la Société. Elles seront transmises aux sociétés qui contribuent à ces relations telles que celles chargées de la fabrication, de l'exécution des services et commandes pour leur gestion, exécution, traitement, de l'envoi des commandes, etc.

Ces données seront également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires, ainsi que pour permettre à la Société de personnaliser les services que Squeezer propose à ses Clients et les informations qui leurs sont adressées.

Le Client s'engage à ne fournir, dans le cadre de sa relation avec Squeezer que des informations nominatives exactes, à jour, et complètes. Le Client est informé qu'il s'expose, en cas de fausses déclarations, à des sanctions civiles et/ou pénales.

Selon les choix que le Client effectue lors de la passation du contrat avec la Société, il sera susceptible de recevoir des offres de Squeezer via une newsletter. Le Client peut à tout moment demander à ne plus recevoir ces offres par email à l'adresse info@squeezer.fr.

Article 7 Prix

Les prix des Supports et des Prestations sont ceux stipulés dans le devis de la Société ou, à défaut, ceux affichés sur le Site au moment de la passation de la commande et, plus généralement, ceux figurant dans le bon de commande.

Ils sont exprimés en euros et comprennent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA Française en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande, hors éventuels frais de traitement et de port ou éco-participations, qui sont eux indiqués au Client au moment de la commande et qui devront être payés en sus.

Concernant les livraisons hors France, les commandes sont facturées hors TVA (hors facturation à un Client particulier). Le Client disposant d'un numéro de TVA intracommunautaire est alors informé qu'il devra s'acquitter du montant correspondant au dédouanement auprès des services douaniers du pays de destination, ces droits et montants ne relevant pas du ressort de la Société. Pour toute information, veuillez-vous rapprocher des autorités locales du pays de destination.

Aucune action en remboursement ne pourra être engagée à l'encontre de la Société à cet égard. Toutefois, si ces taxes, impôts ou charges venaient à être imposées à la Société, le Client serait alors tenu de les rembourser à la Société à réception de la facture correspondante.

Les prix mentionnés dans le devis seront révisés au moment de la confirmation de commande, soit 15 jours avant la mise en production, par l'application de la formule de variation de prix suivante :

$$Pr = PO \times (I + IO)$$

Où

Pr = Prix révisé HT

PO = Prix initial HT

I = dernière valeur de l'Indice de prix d'importation de produits industriels suivants :

CPF 17.1 - Pâte à papier, papier et carton publié par l'INSEE, du mois à date de facturation.

CPF 19.20 - Produits du raffinage du pétrole, publié par l'INSEE, du mois à date de facturation.

CPF 20.11 - Gaz industriels publié par l'INSEE, du mois à date de facturation.

CPF 22.2 - Produits en plastique publié par l'INSEE, du mois à date de facturation.

Métaux non-ferreux - Nickel publié par LME, du mois à date de facturation.

IO = valeur de l'indice de prix d'importation de produits industriels suivants :

CPF 17.1 - Pâte à papier, papier et carton publié par l'INSEE, du mois à date de signature du devis.

CPF 19.20 - Produits du raffinage du pétrole, publié par l'INSEE, du mois à date de signature du devis.

CPF 20.11 - Gaz industriels publié par l'INSEE, du mois à date de signature du devis.

CPF 22.2 - Produits en plastique publié par l'INSEE, du mois à date de signature du devis.

Métaux non-ferreux - Nickel publié par LME, du mois à date de signature du devis.

Voir le site de l'Institut national de la statistique et des études économiques :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/series/108665892>

La Société se réserve le droit de modifier à tout moment ses prix. Cette modification sera signalée avant toute mise en production, et les produits seront facturés sur la base du tarif en vigueur au moment de la confirmation de commande, soit 15 jours avant la mise en production.

Les Produits demeurent la propriété de la Société jusqu'au complet encaissement du prix par la Société.

Article 8 Modes de paiement

Pour régler sa commande, le Client dispose des modes de paiement indiqués sur le Site lors de la passation de commande, à savoir :

- Espèces

- Chèque : tout paiement peut se faire par chèque adressé à la Société et doit être accompagné d'une photocopie de la carte d'identité du Client et des références de la commande. Ce chèque devra être libellé à l'ordre de Squeezer et envoyé à l'adresse suivante : Squeezer - 59 Rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris. Seuls les chèques rattachés à un établissement bancaire situé en France sont acceptés. Pour tout paiement par chèque, la commande du Client sera réservée par la Société jusqu'à réception dudit chèque et validation de la commande par la Société. En l'absence de réception de chèque passé un délai de sept (7) jours, la commande du Client sera alors annulée par la Société sans que la responsabilité de la Société puisse être recherchée. La mise en encaissement du chèque est réalisée à réception. La Société se réserve le droit de ne pas valider la commande du Client tant que l'encaissement du chèque n'est pas effectif.

- Virement bancaire : tout paiement peut se faire par virement bancaire adressé à la Société. Pour tout paiement par virement bancaire, la commande du Client sera réservée par la Société jusqu'à réception dudit virement et validation de la commande par la Société. En l'absence de réception de virement bancaire passé un délai de cinq (5) jours, la commande du Client sera alors annulée par la Société sans que la responsabilité de la Société puisse être recherchée. La Société se réserve le droit de ne pas valider la commande du Client tant que le virement bancaire n'est pas effectif. Ce virement bancaire devra être envoyé aux coordonnées bancaires suivantes :

Squeezer – CIC PARIS PARMENIER
IBAN : CMCIFRPP
BIC : FR76 3006 6105 6100 0202 4060 154

- Paiement Paypal : tout paiement peut se faire par Paypal, sous couvert d'une majoration de paiement de 5,5 %. Pour tout paiement par Paypal, la commande du Client sera réservée par la Société jusqu'à réception dudit virement et validation de la commande par la Société. En l'absence de réception de paiement Paypal passé un délai de cinq (5) jours, la commande du Client sera alors annulée par la Société sans que la responsabilité de la Société puisse être recherchée. La Société se réserve le droit de ne pas valider la commande du Client tant que le paiement Paypal n'est pas effectif. Ce virement bancaire devra être envoyé à l'adresse suivante : order@squeezer.fr.

Squeezer se réserve enfin le droit de ne pas proposer un ou plusieurs modes de paiement ci-dessus indiqués pour tout motif, notamment : soupçon de commande frauduleuse, raisons techniques ou indépendantes de notre volonté, litige passé ou en cours.

Article 9 Paiement

Lors de chaque commande, les Produits seront payables :

60 % à la commande, et 40 % à réception des Produits commandés par le Client et de la facture émise à la livraison par la Société, tolérance de +/- 10 % sur les quantités incluse.

Le Client s'engage à procéder à une vérification attentive des factures lorsqu'il les reçoit et à faire part à la Société des éventuelles contestations qu'il pourrait émettre dans un délai de quinze (15) jours à compter de la réception de la facture. A défaut, la facture sera réputée conforme.)

Article 10 Délais de paiement

Le paiement des 40 % à réception de la commande par le Client, tolérance de +/- 10 % sur les quantités incluse, devra faire l'objet d'un règlement complet du prix, payable au siège de la Société ou selon les modalités définies à l'article 8 des présentes CGV, dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de la facture, conformément aux dispositions de la loi.

Article 11 Pénalités de retard et sanctions

Tout retard de paiement (i.e. tout paiement effectué après l'échéance de trente (30) jours prévues pour le paiement complet de la commande selon les modalités des articles 9 et 10 des présentes CGV) entraînera la facturation de pénalités calculées à compter du premier jour suivant le jour de l'échéance sur la base d'une fois et demi (1,5) le taux légal en vigueur.

Tout retard de paiement pourra permettre à la Société de suspendre l'exécution des commandes du Client et/ou de résilier les commandes et contrats en cours par simple envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Tout retard de paiement pourra permettre à la Société d'exiger le remboursement de tous les frais que ce retard aura pu entraîner.

La Société pourra de surcroît, si elle l'estime nécessaire, demander au Client des dommages et intérêts.

Article 12 Sécurité et confidentialité du paiement

Les coordonnées et informations relatives au paiement du Client, communiquées lors de sa commande, ne transitent jamais au clair sur le réseau, et ne sont jamais divulguées par la Société.

Article 13

Fabrication - Livraison

Article 13.1

Fabrication

A titre informatif, les Produits commandés par le Client par email, par téléphone ou via le Site, sont fabriqués par la société Optimal Media GmbH, Glienholzweg 7 17207 Röbel / Müritz (ci-après, «l'Usine») fabricant partenaire de la Société.

Les délais de fabrication courent une fois le règlement de l'acompte encaissé et à partir du moment où nous disposons des fichiers et informations nécessaires et prêts à être exploités. A titre purement indicatif, ils sont en moyenne de 56 à 112 jours ouvrés selon les commandes et la période, et seront précisés lors de la validation de commande par la Société.

Ces délais sont en outre susceptibles d'allongement :

- Dans les cas de force majeure tels qu'incendie, inondation, explosion, épidémie, guerre, sabotage, embargo, réquisition ou troubles de l'ordre public.

- En cas d'évènements assimilés à la force majeure, tels que conflits sociaux, incidents graves affectant les activités de fabrication ou l'outillage, rupture d'approvisionnements, pénurie de matières premières, interruption ou retard dans les transports, incidents affectant l'activité des fournisseurs ou sous-traitants.

En cas de paiement par chèque ou virement bancaire ou Paypal, il est rappelé au Client que le délai de livraison court à compter non pas de la confirmation de commande mais de la réception et/ou de l'encaissement du paiement.

Article 13.2

Livraison

La Société, par l'intermédiaire de l'Usine, livre les produits à l'adresse de livraison que le Client à indiqué au cours du processus de commande au plus tard à la date indiquée sur la page de récapitulation de la commande et de paiement avant validation de la commande, et propose au Client différents services de livraison, à savoir :

- Directement à son domicile

- A une autre adresse que le Client aura préalablement indiquée au cours du processus de commande sur la page dédiée à la livraison

- Dans un point retrait

Squeezez vous propose un mode de livraison en partenariat avec l'un des transporteurs suivants : Dachser, DHL, TNT, UPS, DPD, FedEx.

En cas de livraison par un transporteur nécessitant une prise de rendez-vous avec le Client, ce dernier prendra contact avec le Client dans les plus brefs délais. Squeezez ne peut être tenu responsable d'un retard de livraison faisant suite à une indisponibilité du Client après plusieurs prises de rendez-vous faites par le transporteur.

Les conditions, coûts et délais sont différents selon le mode et/ou le lieu de livraison choisi, et peuvent donner lieu à une facturation complémentaire. Cette information et le montant total de la commande sont clairement indiqués au moment du choix du mode et moyen de livraison et sur la page de récapitulatif de commande, ainsi que lors de sa validation.

Les Produits livrés sont remis par le transporteur obligatoirement contre signature.

A titre purement indicatif, les délais de livraison varient selon le pays de destination. Ils sont généralement de 48h pour la France, 72-96h en Europe, et de 1 à 2 semaine(s) hors Europe.

Ces délais ne courent qu'à partir de la fourniture par le Client des éléments demandés par la Société et, en cas de bon à tirer, qu'après sa signature par le Client.

Les éventuels retards ne donnent droit au Client ni d'annuler la vente, ni de refuser la marchandise, ni de réclamer des dommages et intérêts.

Article 14

Réception des Produits

Transferts des risques et de la propriété

Sauf stipulation contraire expresse, le transfert de possession des marchandises entraînera de plein droit le transfert du risque.

Les Produits sont livrés à l'adresse indiquée par le Client au moment de la commande. La Société décline toute responsabilité en cas de dépassement des délais de livraisons qui seraient dus aux services des transporteurs, en cas de perte des Produits commandés imputables aux services des transporteurs, en cas de grève des services des transporteurs, étant entendu que les risques du transport des Produits sont supportés par le Client qui, en cas de litige, devra formuler une réclamation motivée auprès des services du transporteur concernée.

Dans tous les cas, il appartient au Client d'effectuer à réception des Produits, en présence du transporteur ou du livreur, les contrôles de conformité et réserves auprès du transporteur ou du livreur dans les conditions requises par la loi. Le Client doit vérifier et notifier au transporteur et à Squeezez toutes réserves sur le Produit livré (colis endommagé, déjà ouvert, emballage ou Produit manquant, etc.), et apposer toutes réserves manuscrites sur le bon de livraison.

Si vous avez un doute sur l'état du colis, ou en cas de problème avec le colis et/ou les Produits livrés, le Client devra contacter Squeezez par email à l'adresse office@squeezez.fr ou par téléphone au +33 (0)9 50 14 23 28, afin de trouver une solution adéquate ou, le cas échéant, procéder à une nouvelle fabrication ou à un remboursement si les conditions prévues dans les présentes CGV sont remplies.

Le Client ne sera propriétaire des Produits commandés qu'à compter du paiement complet du prix, en principal, frais et accessoires.

Article 15

Responsabilité de la Société

Article 15.1

Garanties

Tous nos Produits bénéficient de 15 jours de garantie.

La responsabilité de la Société est limitée à la bonne exécution de ses Prestations, conformément au contrat et/ou à la commande. Elle s'engage à les exécuter avec toute la diligence d'un professionnel, et en bon père de famille, et n'est soumis qu'à une obligation de moyen.

Le Client bénéficie de plus, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, d'une garantie de conformité et de bonne fabrication des Produits au moment de la livraison.

Pour tout problème ou défaut dans la commande, le Client est en droit de refuser la livraison. En cas d'acceptation, et ce pendant une période de 15 jours à compter de la livraison des Produits, le Client s'engage à effectuer les réserves nécessaires auprès du transporteur et/ou de la Société dans un délai de soixante douze (72) heures après connaissance des défauts constatés, en la contactant par email à l'adresse office@squeezez.fr ou par téléphone au +33 (0)9 50 14 23 28.

En cas de malfaçon ou de non conformité dont la cause serait imputable à la Société, ou de non respect de ses obligations dans l'exécution de ses Prestations, la Société s'engage (i) soit à procéder à une nouvelle fabrication, ré-exécuter la Prestation défectueuse ou remplacer le Produit défectueux ; (ii) soit rembourser ou échanger les Produits sans que le client puisse y apporter de modifications, dès lors que celui-ci aura effectué les réserves et/ou contestations de conformité dans le respect de la procédure définie ci-dessus.

Article 15.2

Limitations et exonérations de responsabilité

Tout engagement éventuel de la responsabilité de la Société devra faire l'objet d'une demande d'autorisation de retour par le Client à la Société. Les Produits devront être retournés dans leur emballage d'origine, aux frais du Client, dans un délai de huit (8) jours suivant l'autorisation de retour par la Société. Si le défaut du Produit ou la mauvaise exécution de ses Prestations par la Société est avéré, à un échange, à un remboursement, ou une réexécution des Prestations.

Quoi qu'il arrive, la responsabilité de la Société se limite au prix des Produits commandés.

Elle n'est en aucun cas susceptible de s'étendre à d'éventuels dommages immatériels et/ou indirects.

Toute garantie est de surcroit exclue pour des incidents qui découleraient d'un stockage et/ou d'une utilisation non conformes aux conditions normales d'utilisation, et ne couvre pas l'usure qui pourrait être considérée comme normale.

Aucune des obligations de la Société ne subsiste à l'issue de la période de garantie.

Article 16

Remboursement

Le remboursement des Produits dans les hypothèses de l'article 15 des CGV ci-dessus sera effectuée dans les meilleurs délais et au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle ce droit au remboursement a été exercé.

Le remboursement s'effectuera sur proposition de la Société par virement sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé à ses noms et adresse.

Dans le cas où le Client demande à bénéficier d'un remboursement sous forme d'avoir, il est précisé que celui-ci a une durée de validité de un (1) an à compter de la demande de remboursement effectuée par le Client.

Article 17

Législation et réglementation applicable

Les Produits proposés par la Société sont conformes à la législation française en vigueur.

La Société ne saurait être tenue pour responsable en cas de non conformité à la législation du pays où le(s) Produit(s) est/ sont livré(s) pour quelque raison que ce soit.

Il appartient au Client de vérifier auprès des autorités locales les possibilités de commercialisation ou d'utilisation des Produits ou services qu'il envisage de commander.

Le Client est tenu d'informer la Société, avant toute commande, d'éventuelles modifications d'un Produit nécessaires à son adaptation aux normes et réglementations applicables dans le pays où il serait commercialisé. La Société fera son possible pour s'adapter. Si elle ne peut pas s'adapter, il lui sera possible de résilier le contrat par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception au Client.

Article 18

Preuve

Conformément aux dispositions du Code civil, toute communication électronique entre les parties est présumée avoir la même force probante qu'un écrit sur support papier. Les parties conviennent qu'elles peuvent procéder à l'échange des informations nécessaires à l'exécution du contrat de vente par voie électronique.

Les informations relatives au Client (informations, adresse, communication électroniques, coordonnées de paiement, etc.) traitées par les systèmes informatiques et/ou éventuels procédés de «log-in» de la Société sont considérés comme des moyens de preuve valides entre les parties.

Article 19

Force majeure

Squeezez ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution d'une de ses obligations issues du contrat de vente ou du retard dans l'exécution de l'une de ses obligations, dès lors que cette inexécution est liée à la survenance d'un événement de force majeure.

Pour les besoins de la Convention, la Force majeure est définie comme un événement à caractère insurmontable et irrésistible, résultant d'un fait extérieur à la maîtrise des parties, lequel consiste en un événement ou une série d'événements de nature climatique, pandémique, bactériologique, militaire, politique ou diplomatique.

A titre d'exemple, constituent notamment des événements de Force majeure, sans que cette liste soit exhaustive, des phénomènes naturels tels que les tornades, inondations, ouragans, tremblements de terre, éruptions volcaniques ; la propagation d'un virus qui serait qualifié par les autorités de stade 3 de l'épidémie ou autre équivalent applicable ; l'utilisation par un Etat ou un groupe terroriste d'armes de toute nature perturbant la continuité des relations commerciales ; des mouvements sociaux d'ampleur nationale ; la déclaration de la loi martiale ou encore la décision d'un Gouvernement, avec la participation ou non de ses alliés, de mettre en place un blocus maritime, aérien et/ou terrestre.

En cas de force majeure, la Société devra en informer le Client dans les quinze (15) jours suivant la survenance de l'événement ou sa connaissance.

Sont considérés comme documents justificatifs notamment mais pas exclusivement toute déclaration, attestation, législation, décret, arrêté ou autres mesures prises par une personne morale de droit public au niveau local, national ou international concernant les événements invoqués comme situations de Force majeure.

Dans l'hypothèse où la Partie invoquant une situation de force majeure parviendrait à la caractériser, ses obligations seront suspendues pour un délai maximum de 16 semaines. Toute suspension d'exécution de la Convention par application du présent article sera strictement limitée aux engagements dont les circonstances de Force majeure auront empêché l'exécution et à la période durant laquelle les circonstances de force majeure auront agi.

En tout état de cause, les Parties s'efforceront de bonne foi de prendre toutes mesures raisonnablement possibles en vue de poursuivre l'exécution des prestations.

Passé le délai de suspension des obligations, si la situation de Force majeure se poursuit, le contrat sera résolu de plein droit et ce sans dommages et intérêts ou autres pénalités, la partie du contrat ayant déjà été exécutée n'étant en aucun cas résolue.

Article 20

Propriété intellectuelle

Tous les documents ou supports nécessaires à l'exécution des Prestations demeurent la propriété du Client. Sous réserve du complet paiement des Produits par celui-ci, ces éléments lui seront restitués s'il en fait la demande expresse.

La Société pourra néanmoins exercer un droit de rétention sur ces éléments jusqu'au parfait paiement des Produits.

Le Client garantit qu'il respectera les droits de propriété intellectuelle dont la Société serait titulaire, et s'engage à n'utiliser aucun droit appartenant à la Société sans son accord exprès.

Inversement, le Client garantit à la Société que toutes les informations qu'il fournit sont conformes aux dispositions légales applicables aux Produits en France ou dans le pays de commercialisation desdits Produits, et qu'il est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle nécessaires à l'exécution des Prestations par la Société.

Le Client garantit la Société contre toute réclamation, action ou revendication relative aux droits de propriété intellectuelle du Client, qui pourrait survenir suite à l'utilisation par la Société des informations fournies par lui en vue de l'exécution de ses Prestations.

Le Client est informé que la Société est susceptible, en pareil cas, de lui demander le paiement de tous frais, dommages et autres indemnités qui pourraient résulter de telles réclamations, actions ou revendications.

Article 21

Droit d'accès, de rectification et d'opposition

Conformément à la loi Informatiques et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble des données personnelles en écrivant par courrier et justifiant de son identité, à Squeezez – 59 Rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris, en nous indiquant nom, prénom, email, coordonnées et références Client. La demande du Client doit être signée et accompagnée d'une photocopie d'un titre d'identité portant la signature du Client, et préciser l'adresse à laquelle il conviendra de faire parvenir la réponse que Squeezez renverra. Ladite réponse sera alors envoyée au Client dans un délai de deux (2) mois suivant la réception de la demande.

De plus, vos fichiers seront archivés pendant deux (2) ans. Si vous souhaitez les récupérer, merci de nous le faire savoir par email à l'adresse office@squeezez.fr. Nous nous chargerons de vous les faire parvenir s'ils sont encore en notre possession.

Article 22

Droit applicable et litiges

La langue des présentes CGV et des contrats de vente est le français.

Les présentes CGV et les contrats de vente sont soumis au droit français.

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs clauses des CGV deviendrai(en)t nulle(s), la validité des autres clauses des CGV ne serait pas susceptible d'être remise en cause.

Tout litige susceptible de survenir entre Squeezez et le Client relatif à la formation, l'exécution ou l'interprétation, et à la résolution ou la résiliation des contrats de vente sera de la compétence exclusive des tribunaux compétents de Paris.